



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°18/2024

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 28 mars à 18h

OBJET

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

Subvention à
l'association Bio
Grand-Est – action
Plan Alimentaire
Territorial

M. Dominique THOMAS est nommé secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAION**

SONT PRESENTS

15/03/2023

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BERTOCCHI Franck, BERTRAND Hervé, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GUELLAFF Kevin, HETT Paul, JACQUOT Michel, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, THIERY François, TIHAY Jean-Christophe, THOMAS Dominique, VAGNER Patrick, VILLEMEN Yannick

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

SONT EXCUSES

55

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BEN OMRANE Adel, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DEVRET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick (donne pouvoir à ARNOULD Nicole), LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à BERTOCCHI Franck), MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, NARDIN Patrick (donne pouvoir à GUELLAFF Kevin), NEXON Gille (donne pouvoir à HETT Paul), PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick (donne pouvoir à LEMESLE Christophe), PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GRASSER Jacques), RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, THOMAS Philippe, TOUSSAINT Michel, THIEBAUT Christine, VAGNE Daniel, VARIN Gilles

**NOMBRE DE
PRESENTS**

36

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

6

**NOMBRE DE
VOTANTS**

42

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

42

RAPPORT DE LA VICE-PRESIDENTE

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 088-200048726-20240328-DELIB18_2024-DE

Madame la Vice-Présidente s'exprime comme suit :

Considérant le plan d'actions du Plan Alimentaire Territorial du PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges adopté par délibération n°59-2022 lors du comité syndical 15 décembre 2022

Vu la convention pluriannuelle de mise en œuvre du programme « Mieux manger pour Tous » entre la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est et l'association Bio Grand Est

Vu le Code général des collectivités territoriales

Il est proposé de décliner le programme « Mieux Manger pour Tous » sur le territoire du PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges via la conduite d'une action intitulée « A TABLE ». Celle-ci a vocation à toucher quatre territoires du Grand Est tous labellisés Plan Alimentaire Territorial.

Le projet consiste à :

- Proposer à un public précaire (bénéficiant de l'aide alimentaire, mais aussi au-delà) des paniers bio et locaux à prix réduits avec une proposition d'animation afin de les accompagner vers des habitudes alimentaires « saines et durables » ;
- Renforcer les liens entre associations d'aides alimentaires et producteurs bio ;
- Permettre un approvisionnement des structures d'aides alimentaires en produits de qualité tout en garantissant une juste rémunération des producteurs.

Dans ce cadre, il est proposé des interventions avec les partenaires suivants pour environ 195 bénéficiaires :

- CCAS de la Vôge-les-Bain - antenne resto du Cœur : 15 bénéficiaires
- Centre Social Rambervillers - antenne resto du Cœur : 15 bénéficiaires
- Restau du Cœur Darney - antenne Mission Locale Darney : 15 bénéficiaires (lieu atelier : tiers lieux de Darney)
- École de Rôville-aux-Chênes : deux groupes d'étudiants de 15 choisis via un critère boursier
- Maison de l'Étudiant à Epinal : 3 groupes de 15 (45)
- Centre Léo Lagrange : 15 personnes
- Ecole Louis Pergaud, Epinal (via association de parents d'élèves) : 15 personnes
- Centre Social Bitola ou Golbey : 15 personnes
- Bénéficiaires du RSA issus des quartiers politique de la ville de la CAE : 15 personnes

Le cadre d'intervention se présentera comme suit :

- Trois ateliers proposés par groupes : atelier cuisine par Confluence Formation ou par Tim et Bastien pour les étudiants ou en interne dans les structures, visites de fermes chez le producteur fournisseur du panier et atelier équilibre nutritionnel / maîtrise du budget ;
- Distribution d'un panier par mois sur 6 mois (soit un total estimé de 1 200 paniers) avec un coût résiduel par panier qui demeure réduit (8 € pour un ménage et 5 € pour une personne seule).

L'action sera conduite entre le 27 mai 2024 et le mois de mars 2025.

Le budget de l'opération sur le territoire du PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges se présente comme suit :

Dépenses		Recettes	
Coût des denrées	24 000,00 €	Bénéficiaires	9 600,00 €
Coût des animations	24 000,00 €	AAP « Mieux manger pour Tous »	28 800,00 €
		PETER Pays d'Epinal	9 600,00 €
Total	48 000,00 €	Total	48 000,00 €

Un bilan de l'action sera produit par l'association Bio Grand Est.

Il est proposé aux membres du comité syndical :

- D'allouer une subvention de 9 600 € à Bio Grand Est pour l'action A TABLE sur le territoire du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ;
- D'autoriser le Président à signer tout acte utile à la bonne exécution de la présente délibération ;
- De Dire que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 088-200048726-20240328-DELIB18_2024-DE

Berger
Levrault

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport de la Vice-Présidente et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Madame la Vice-Présidente,

DECIDENT d'allouer une subvention de 9 600 € à Bio Grand Est pour l'action A TABLE sur le territoire du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges,

DISENT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.



**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN